

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 15 AVRIL 2014

Tous les membres du Conseil Municipal sont présents.

Secrétaire de séance : Augustin BAILLY

VOTE TAXES LOCALES

Les taux des taxes locales sont conservés identiques à 2013, pour un produit 2014 de 23 601€ (2400€/Hab), à savoir :

Taxe habitation : 15.87% soit un produit 2014 de 11 680€, Taxe foncière bâti : 10.61% soit un produit 2014 de 6 302€,
Taxe foncière non bâti : 16.52% soit un produit 2014 de 2 247€, Taxe CFE : 15.12% soit un produit 2014 de 3 372€.

VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIF & COMPTES DE GESTION

Les Comptes Administratifs (comptabilité communale) & Comptes de Gestion (comptabilité du trésor) pour l'année 2013 sont identiques. Madame le Maire quitte la salle et François BAILLY prend la présidence.

Ils ont été approuvés à l'unanimité avec les résultats suivants :

	Budget communal	Budget Eau
Fonctionnement Dépenses :	132 10796	15 979.79
Fonctionnement Recettes :	271 185.45	77 302.15
Investissements Dépenses :	129 205.57	62 097.80
Investissements Recettes :	133 145.84	4 547.27

VOTE DES BUDGETS 2014

Les budgets ont été adoptés à l'unanimité comme suit :

Budget principal : Equilibré en fonctionnement à 193 264€ et en investissements à 71 353 €

Budget Eau & Assainissement : Equilibré en fonctionnement à 74 372€ et en investissements à 64 050 €

RESPONSABLES COMMISSIONS COMMUNALES

Bois/Voiries/Eau : François BAILLY,

Animation/Tourisme : Didier PERRIN,

Finances/Administration : Victorine BATHIAS.

DELEGUE DU SIDEC

Victorine BATHIAS est élue déléguée de la commune d'Uxelles pour représenter la commune au Sidec du Jura. Tous les délégués du canton éliront ensuite un délégué cantonal.

DELEGUES AU SIVOS DES LACS

Marie-Berthe HUGUES DIT CILES & Victorine BATHIAS sont élues déléguées auprès du Sivos des Lacs.

DELEGUE ASA SAINT MAURICE CRILLAT

François BAILLY est élu pour représenter la commune à l'ASA de Saint Maurice Crillat.

DELEGUE COMMUNES FORESTIERES

François BAILLY est élu pour représenter la commune à l'Association de Communes Forestières du Jura.

INDEMNITES DES ELUS

Les diverses indemnités ont été votées et approuvées à l'unanimité comme suit :

Maire : 50% indice 1015 (soit 323€ bruts mensuels), 1^{er} Adjoint : 75% indice 1015 (soit 188€ bruts mensuels),
2^e Adjoint : 40% indice 1015 (soit 100€ bruts mensuels), Fabrice Prely (pour la tonte) : 45% (soit 112^e bruts mensuels).

QUESTIONS DIVERSES

- Elagage de la parcelle 3 : Didier PERRIN est nommé pour récupérer le bois qui est par terre.
- Passerelle : Des devis pour une glissière de sécurité seront demandés,
- Un courrier sera adressé à la Mairie de Saugeot (co-proprétaire) afin d'envisager un renforcement du pont du Moulin des Chênes,
- Suite à de nombreuses relances non prises en considération, l'entreprise APR de Cogna est déroutée pour le chantier d'aménagement handicapé du bâtiment de la Mairie. Contact auprès d'autres entreprises sera entrepris,
- Un éclairage public supplémentaire sera mis en place sur la Montée des Chalets,
- L'aménagement de la Vie de Salins sera finalisé avec de la terre ramenée et le passage du casse-cailloux,
- La journée communale est prévue le vendredi 2 mai 2014 à partir de 13h30. Un repas sera servi en soirée autour du feu. Pour les travaux, un camion de concassé sera à prévoir.
- Pour la fête du village le dimanche 11 mai, une messe sera célébrée à la chapelle. Un apéritif sera ensuite offert par la commune.